

**INTERPELLATION URGENTE**  
**du groupe PLR, par le député Narcisse Crettenand, concernant le projet Nant de Drance, quel risque pour les FMV? (11.09.2012) 4.209**

Critères d'urgence

Actualité de l'événement: Le Temps du 29 août

Imprévisibilité: Aucun élément ne laissait penser qu'Alpiq voulait se retirer de ce projet

Nécessité d'une réaction ou d'une mesure immédiate: Vente des participations d'Alpiq imminente

Les Forces Motrices Valaisannes sont partenaires à raison de 10% du projet Nant de Drance. Le projet initial était devisé à 990 millions de francs pour une puissance de 600 MW, une extension du projet à 900 MW a été décidée portant le projet à 1,3 milliard de francs.

Actuellement le projet se monte à 1,842 milliard de francs. Selon certaines sources, la facture finale pourrait s'approcher des 3 milliards de francs !

Alpiq souhaite se désengager du projet, est-ce un signe que le projet n'est plus rentable ou plus maîtrisable ? Dans les scénarii de crise, l'arrêt du projet a semble-t-il même été envisagé !

Les FMV voulaient prendre une participation de 20% dans le projet, est-ce encore d'actualité ?

Conclusion:

Jusqu'où les FMV sont capables d'assurer leur engagement dans Nant de Drance, sans mettre en péril leur participation dans d'autres projets, voire de mettre en péril leur pérennité?

Sion, le 11 septembre 2012  
(09h30)

Groupe PLR, par  
Narcisse Crettenand, député